

## **France et Etats-Unis, deux modèles opposés**

*di Patrick Artus*

Les différences entre les modèles économiques et sociaux des Etats-Unis et de la France sont considérables. La pression fiscale est de 48 % du produit intérieur brut (PIB) en France et de 28 % aux Etats-Unis, avec un système de retraite essentiellement par capitalisation aux Etats-Unis, essentiellement par répartition en France, où le poids des retraites dans le PIB dépasse 14 %. Les dépenses publiques de protection sociale en France (retraites, assurance-maladie, assurance-chômage) pèsent 32,2 % du PIB, contre 17 % aux Etats-Unis. Bref, un Etat très protecteur en France et très peu protecteur aux Etats-Unis...

Cet écart entre les générosités des systèmes de protection sociale est renforcé par la grande divergence entre les Etats-Unis et la France en matière de partage des revenus. Aux Etats-Unis, depuis 2002, la productivité du travail a progressé de 42 %, alors que le salaire réel par tête n'a progressé que de 18 % : la part des salaires dans le PIB a donc considérablement diminué. En France, au contraire, le salaire réel par tête a progressé de 17 % depuis 2002 et la productivité par tête de 12 % : la part des salaires dans le PIB a donc augmenté.

Le fait que la protection sociale soit nettement plus généreuse en France qu'aux Etats-Unis, générosité financée par une pression fiscale beaucoup plus forte, et que le partage des revenus soit beaucoup plus favorable aux salariés en France qu'aux Etats-Unis a des conséquences importantes sur le niveau d'inégalité et de pauvreté. L'indice de Gini des inégalités de revenu est de 0,39 aux Etats-Unis et de 0,29 en France – la valeur 1 indique une société totalement inégalitaire, où un seul individu accapare tout le revenu, la valeur 0 indique une société parfaitement égalitaire, où tous les individus ont le même revenu. Le pourcentage de la population en dessous du seuil de

pauvreté, celle dont le revenu est inférieur à 60 % du revenu médian, est de 25 % aux Etats-Unis et de 15 % en France.

### **Désirs contradictoires**

En matière d'équité, le modèle français est donc nettement supérieur au modèle américain. Mais dans une société inégalitaire, avec peu de transferts publics aux plus pauvres, les individus sont amenés à investir dans le capital humain, dans l'éducation, pour éviter la pauvreté ; ils prennent davantage de risques, pour les mêmes raisons ; et l'effort au travail est plus élevé que dans une société où les filets de sécurité sont nombreux et généreux.

La proportion de la population américaine ayant un diplôme universitaire ou équivalent est de 44 % aux Etats-Unis et de 32 % en France, ce qui reflète les primes à l'éducation, importantes aux Etats-Unis : seuls les diplômés du supérieur ont bénéficié d'une forte hausse de leur salaire depuis 2019. Le taux d'emploi des 15-64 ans est de 72 % aux Etats-Unis et de 68 % en France ; la productivité du travail a progressé de 18 % aux Etats-Unis depuis 2010, alors qu'elle n'a augmenté que de 6 % en France et qu'elle y recule depuis 2019. Cette incitation à l'effort et à la croissance se constate aussi du côté des entreprises. Les dépenses de recherche et développement des entreprises américaines atteignent 3,5 % du PIB, contre 2,2 % pour les entreprises françaises ; les investissements en nouvelles technologies se montent à 5,6 % du PIB aux Etats-Unis, à 2,5 % en France. Cela explique largement l'écart entre les gains de productivité dans les deux pays.

Enfin, une société inégalitaire incite à prendre des risques pour sortir de la pauvreté. Cela influence la structure de l'épargne, qui est investie en actions aux Etats-Unis nettement plus qu'en France. Ainsi, la capitalisation boursière de la France est de 84 % du PIB, celle des Etats-Unis de 178 % ; les fonds levés en capital-investissement sont trois fois plus importants en pourcentage du PIB aux Etats-Unis qu'en France. Et, globalement, la croissance des Etats-Unis est nettement plus forte que celle de la France.

Quel modèle faut-il préférer ? Cela dépend bien sûr des poids accordés respectivement à l'équité et à l'efficacité, clairement en conflit, dans les deux

sociétés. Cela dépend aussi des perceptions. On sait que le « rêve américain » représente de moins en moins bien la réalité. Dans les années 1950, près de 80 % des Américains dont les parents étaient dans les 9 premiers déciles de revenu (les 90 % les mieux payés) avaient un revenu supérieur à celui de leurs parents ; dans les années 1980, ce pourcentage est tombé à 40 %. Et l'indice de Gini des inégalités de revenu a augmenté en tendance depuis 2002, de 0,35 à 0,39. La perception des inégalités aux Etats-Unis se rapproche peu à peu de la réalité des inégalités. En France, où le sentiment d'accroissement des inégalités est fort, l'indice de Gini des inégalités de revenu a baissé de 0,32 à 0,29 depuis 2011.

Dans une société démocratique, la majorité des individus votent normalement pour les partis politiques favorables à une réduction des inégalités lorsqu'elles sont fortes. Comment, dès lors, expliquer que les Américains aient voté majoritairement pour Donald Trump ? Soit que le désir d'efficacité économique des électeurs l'a cette fois-ci emporté sur le désir d'équité, soit que d'autres considérations interviennent dans les choix politiques des Américains, en particulier des considérations religieuses. Mais un bouleversement des priorités de politique économique et sociale (accroissement de la redistribution, protection sociale plus généreuse) pourrait avoir lieu à l'avenir.

*Patrick Artus est conseiller économique d'Ossiam et membre du Cercle des économistes*